



Commune

Le Hinglé

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2023



Meilleurs Voeux 2023





Mairie de Le Hinglé

Tél. 02 96 83 58 55
mairie.le-hingle@wanadoo.fr
www.lehingle.fr

🕒 Horaires public

Lundi : 8 h 30 à 12 h 30
(fermé l'après-midi)

Mardi : 8 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h

Mercredi : fermé

Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 18 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
(fermé l'après-midi)

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

🕒 Permanences du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire

Gérard BERHAULT :

Lundi et samedi de 10 h à 12 h

Adjoints

Odile DOUILLET-LE FAOU :

Samedi, sur rendez vous

Alain LEBRETON :

Vendredi, sur rendez vous

Marie-Thérèse RIVOALLAN :

Mardi de 10 h à 12 h

Pascal GAUTIER :

Jeudi de 10 h à 12 h

Conception et impression :

Imprimerie Auclerc
Cap Rance - Taden
02 96 39 73 69

Mot du Maire / **1**

Info mairie / **2**

Travaux / **13**

Urbanisme / **15**

École / **16**

Associations / **18**

Interview
d'Amandine Bert / **24**

Agenda / **26**



Le défi de la sobriété.

Gérard BERHAULT
Maire de Le Hinglé



Dans un contexte international tendu avec des répercussions économiques de plus en plus pressantes et une crise sanitaire qui n'a pas encore touché à sa fin, l'année 2022 amorce une nouvelle ère dans la gestion de notre quotidien. Que ce soit dans nos modes de consommation en matière d'énergies, des ressources en eau ou alimentaires, il nous faut revenir à nos basiques, plus sobres et plus solidaires.

Les collectivités n'échappent pas à la règle. La commune a engagé une vaste réflexion dans le domaine de nos consommations d'énergies. Avec l'aide d'un conseiller, mutualisé avec Dinan Agglomération, un diagnostic énergétique des bâtiments communaux est en cours afin de mieux maîtriser nos dépenses et mettre en place une politique d'efficacité énergétique et ainsi valoriser notre patrimoine.

Ce diagnostic va nous permettre de définir un plan d'actions d'amélioration des bâtiments communaux. Cette deuxième étape sera réalisée en partenariat avec Dinan Agglomération, Le S.D.E. (Syndicat Départemental d'Énergie) ainsi que l'ADEME et la Région Bretagne.

Parallèlement à cette démarche, la municipalité a pris toutes les mesures de sobriété et d'économie qui sont à notre portée, par la mise en œuvre d'un plan de réduction en matière de chauffage et éclairage des bâtiments communaux ainsi que de l'éclairage public. Afin de ne pas se priver de la magie de Noël, nous avons décidé de maintenir les illuminations tout en restreignant la quantité et la durée.

En matière d'urbanisme, l'année 2022 aura été moins prolifique que la précédente, due en partie à une réglementation plus restrictive en matière d'assainissement collectif. Une troisième modification du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est ouverte afin de permettre quelques ajustements ou modifications avant l'application de la loi « Climat et résilience » de 2021 posant l'objectif de réduire de 50% les surfaces constructibles à l'horizon 2032.

L'année 2022, à l'image de la précédente, aura été une année de forte activité. Vous trouverez dans les pages suivantes les principales réalisations de l'année.

Les projets et investissements programmés sur 2023 seront en partie réalisés sur l'année dont : l'aménagement du cimetière, le sol de la salle polyvalente et le remplacement du mobilier de la cantine scolaire pour n'en citer que quelques-uns.

D'autres plus importants, comme la première phase des travaux d'aménagement de la rue des Granits et la rue Jean-Baptiste Brault, l'amélioration énergétique des bâtiments, le Parc de la Grande lande... devront être étalés sur 2 ou 3 ans. Ces dossiers seront développés en cours d'année par les flashs infos et les réunions publiques de quartiers.

Le Conseil Municipal tient à saluer le dynamisme de nos associations et leurs bénévoles qui ont retrouvé le plaisir du partage et de l'engagement pour animer notre commune. Je vous invite plus que jamais à les soutenir, à les faire vivre et si vous le souhaitez à les rejoindre pour devenir les artisans de la vitalité communale.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une bonne et belle année 2023.

Nous reprendrons avec plaisir notre traditionnelle cérémonie des vœux et vous donnons rendez-vous le samedi 7 janvier 2023 à 18h30, salle polyvalente.



TARIFS COMMUNAUX 2023

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 2 décembre 2022, a réactualisé les tarifs communaux.

► CANTINE

Quotient familial inférieur à 800 € : 0,90 €
Quotient familial entre 801 € et 980 € : 1,00 €
Quotient familial supérieur à 980 € : 2,95€

► GARDERIE

1^{ère} tranche : Quotient familial inférieur ou égal à 980 €, tarif horaire de 0,90 €
2^{ème} tranche : Quotient familial supérieur à 980 €, tarif horaire de 1,05 €

Un tarif spécifique est appliqué pour la première heure de garderie du soir, incluant le goûter soit :

1^{ère} tranche : 1,20 €
2^{ème} tranche : 1,35 €

► SALLE DE LA MAIRIE

Demie journée : 50 €
Journée : 100 €

► SALLE POLYVALENTE

Pour un habitant de la commune

Pour un buffet ou repas :
Tarif été : 180 € – du 15 avril au 31 octobre
Tarif hiver : 260 € – du 1^{er} novembre au 14 avril

Pour un vin d'honneur une réunion : 50 €
Caution : 300 €
Couvert complet : 0,30 €
Couvert à l'unité : 0,10 €
Jour supplémentaire : 50 €

Pour un habitant hors commune

Pour un buffet ou repas :
Tarif été : 300 € – du 15 avril au 31 octobre
Tarif hiver : 370 € – du 1^{er} novembre au 14 avril

Pour un vin d'honneur une réunion : 100 €
Caution : 300 €
Couvert : 0,50 €
Jour supplémentaire : 50 €

Pour les associations

Le tarif communal s'appliquera aux associations référencées communales (association ayant le siège social sur la commune ou intervenant régulièrement sur la commune).

Association communale

1 gratuité par an
Pour une utilisation de la salle en semaine :
Forfait annuel de 150 €
Pour un buffet ou repas : 180 €
Pour un vin d'honneur une réunion : 50 €
Pour un concert, loto, spectacle : 100 €
Caution : 300 €
Couvert : gratuit
Jour supplémentaire : 50 €

Association hors commune

Pour un buffet ou repas : 350 €
Pour un vin d'honneur une réunion : 100 €
Pour un concert, loto, spectacle : 250 €
Caution : 300 €
Couvert : 0,50 €
Couvert à l'unité : 0,20 €
Jour supplémentaire : 100 €

Facturation des couverts non restitués

Assiette : 3,50 €
Verre à eau ou à vin : 2 €
Flûte : 1,60 €
Tasse : 1,50 €
Soucoupe : 1,20 €
Cuillère – Fourchette : 1,20 €
Couteau : 2,50 €
Pichet : 4 €
Petit saladier : 3,00 €
Grand saladier : 6,00 €



CIMETIÈRE

Concession cimetière :

Concession de 30 ans : 150 €
Concession de 50 ans : 250 €

Concession columbarium

Concession de 15 ans : 500 €
Concession de 30 ans : 750 €
Concession de 50 ans : 1000 €

Jardin du souvenir

Apposition d'une plaque : 50 €

ÉTAT CIVIL 2022

Naissances : 6
Décès : 13
Mariages : 2

URBANISME 2022

Permis de construire : 13
Déclarations préalables : 22

PERSONNEL COMMUNAL

L'activité croissante en matière d'urbanisme nous a conduit à renforcer le service administratif depuis juin 2021.

Madame Fabienne DENAIS avait été recrutée en contrat à durée déterminée à raison de 18h par semaine.

Le conseil municipal, au vu de la charge de travail administratif a décidé de pérenniser cet emploi en créant un emploi permanent d'adjoint administratif à compter du 1^{er} janvier 2023.

Madame Fabienne DENAIS est recrutée en tant qu'adjoint administratif territorial à raison de 18h par semaine à compter du 1^{er} janvier 2023, ayant également en charge l'espace public numérique.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 18 juin dernier, la municipalité a organisé une réception de bienvenue à la salle polyvalente afin d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au mieux dans leur nouveau cadre de vie.

Les nouveaux Hingléziens de 2021 et 2022 ont apprécié d'être accueilli par le Maire et les élus, un moment qui officialise leur intégration dans une nouvelle commune.

Le Maire, dans son discours, a présenté les atouts de la commune ainsi que les élus du Conseil Municipal.

A la suite de quoi, avant de convier les nouveaux arrivants au cocktail de bienvenue, chaque nouvel arrivant s'est vu remettre un livret d'accueil.

Cet instant de convivialité a permis à chacun d'apprendre à se connaître et à favoriser les échanges entre les nouveaux arrivants et les élus.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux du Conseil Municipal est fixée au samedi 7 janvier 2023 à 18h30 à la salle polyvalente.



REPAS DES AÎNÉS

Le repas traditionnel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a rassemblé 78 convives le dimanche 13 novembre.

Le repas, préparé par Boutique d'Armor, a été servi par l'ensemble des conseillers. L'après-midi a été animé par Evelyne, bien connue de la population hinglézienne.



Mme Madeleine COLAS et M. Claude LEROY, doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur et ont reçu chacun un cadeau.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre marque le 104^{ème} anniversaire de la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Après la lecture de la lettre du ministre des Armées par le maire, le dépôt de gerbe par les anciens combattants d'Algérie a été suivi de la traditionnelle minute de silence.

« La Sonnerie aux morts » et « La Marseillaise » ont donné à la cérémonie une solennité ressentie par les habitants présents. Un vin d'honneur a été ensuite servi à la mairie.





JOURNÉES CITOYENNES

Trois journées citoyennes ont été organisées en 2022. Elles ont été principalement consacrées à l'aménagement du Parc de la Grande lande.

La première, le 26 février, a réuni plusieurs dizaines d'adultes et d'enfants pour planter les arbres fruitiers destinés à former un verger pédagogique, ainsi que deux haies (linéaire de 200 m) en limite du terrain : une haie bocagère à l'Ouest, destinée à faire écran entre le terrain et les habitations, et une haie de variétés comestibles (framboises, mûres, myrtilles, cassis, arbousiers...) en bordure nord.



La deuxième journée, le 11 juin, a permis de consolider le paillage des plantations, de planter les poteaux destinés à l'étiquetage des arbustes et des arbres, d'effectuer l'engazonnement des surfaces autour de l'aire de jeux et de retirer les lices en bois bordant le terrain côté Est.



Enfin, la journée du 1^{er} octobre a été consacrée notamment au collage des étiquettes explicatives sur les variétés plantées au printemps, à l'aménagement de bacs pour l'installation d'un jardin potager à l'école, ainsi qu'à la construction d'une cabane à poules.

Ces journées ont connu un grand succès, marquées aussi bien par le temps remarquablement ensoleillé de cette année 2022, que par la convivialité et la participation de nombreux parents d'élèves et d'enfants de la commune.

Une participation qu'il s'agira de consolider et d'élargir en 2023 pour que le Parc de la Grande lande puisse offrir un cadre agréable et sécurisé aux habitants de tous les âges.



FÉLICITATIONS ET ENCOURAGEMENTS

Théo LEVAVASSEUR, habitant de Le Hinglé, vient d'être sacré meilleur apprenti pâtissier de Bretagne.

Très belle performance de notre jeune Hinglézien, 20 ans, qui a décroché le titre de meilleur apprenti pâtissier de Bretagne lors du concours organisé à Saint-Malo en novembre.

Une journée bien longue, sept heures de concours, avec comme programme quatre réalisations devant un jury de spécialistes.

Pour obtenir ce titre, Théo a réalisé un baba aux agrumes chocolat, un Paris-Brest, un macaron framboise et des bonbons au chocolat.

C'est en famille que Théo Levavasseur a appris à faire la cuisine. Mais c'est au collège qu'il a décidé de faire de cet art son futur métier.

« Dès la sixième, je savais que mon destin allait se dessiner en filière cuisine. Je suis entré au lycée hôtelier Notre-Dame, à Saint-Méen-le-Grand (35) pour passer mon bac pro. J'ai fait trois années de formation avant d'enchaîner une année pour la mention complémentaire en desserts de restaurant. », nous précise Théo qui est actuellement en formation de pâtissier en première année de B.T.M. (Brevet technique des métiers) en alternance avec le CFA de Ploufragan et la pâtisserie Gaël Redouté de Saint-Malo.

Théo attend désormais l'étape suivante, le championnat de France qui aura lieu à Arras, le 13 mars prochain : *« Je vais essayer de tout donner pour ce challenge national. »* promet Théo.

Pas de doute, il a notre entière confiance et un soutien sans faille des Hingléziens pour obtenir le titre de M.A.F. (Meilleur Apprenti de France).

Bravo à Théo, avec nos chaleureuses félicitations et tous nos vœux de réussite.



ARGENT DE POCHE

En 2022, quatre jeunes de la commune, moins nombreux que les années précédentes, ont participé au dispositif argent de poche, principalement pour des travaux d'entretien à l'école.

Ce n'est pas tant un manque d'engouement des jeunes de 16 à 18 ans à effectuer des petits chantiers de proximité qu'une diminution du nombre de jeunes dans la tranche d'âge concernée qui a entraîné une plus faible participation. Nous les remercions vivement pour leur implication.

La cérémonie des vœux n'ayant pas eu lieu les deux dernières années, les jeunes ayant effectué des missions en 2020 et 2021 n'ont pas été mis à l'honneur. Nous le ferons lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier 2023 à laquelle ils vont être conviés.

Comme traditionnellement, pour saluer leur effort et leur engagement, il leur sera remis à chacun 2 tickets de cinéma.



BIBLIOTHÈQUE – ÉCOLE

Si l'ouverture de la bibliothèque de l'école rencontre un vif succès pour les tous petits enfants confiés aux assistantes maternelles de la commune, le bilan de la fréquentation par les enfants scolarisés ou pas à l'école des Granits (2 à 12 ans) est plus mitigé.

Il est dommage que les enfants se privent de ce fond de livres récemment enrichi grâce à un co-financement commune-Éducation nationale.

Petit rappel des horaires :

1^{er} mercredi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 10h à 11h30 pour les enfants accompagnés par leur assistante maternelle.

Tous les autres mercredi (en dehors des vacances scolaires) de 17h à 18h pour les enfants plus grands. Les enfants de moins de sept ans doivent être accompagnés par un adulte.

Les inscriptions sont à effectuer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Pour emprunter les livres, les enfants doivent obligatoirement présenter la carte qui leur sera remise à l'inscription.

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus. Renseignements auprès de la mairie, 02 96 83 58 55.

CAMION MAGASIN

Durant 35 ans, Annie et Hervé PONCEL de Médréac, propriétaire d'un camion magasin, ont sillonné notre territoire.

Quelques coups de klaxon annonçaient son passage tous les vendredis matins et en soirée. Ils proposaient divers produits : alimentation, fruits et légumes, poissons, crèmerie... à des clients fidèles particulièrement de Carfantin et du Vieux Bourg.

Ils ont pris cet automne une retraite bien méritée que nous leur souhaitons excellente.

Ce service sera désormais assuré par leur successeur M. Bertrand HURTEL.

Pour programmer le passage du camion et passer éventuellement commande, vous pouvez le joindre au 06 75 18 57 67.

Nous lui adressons tous nos vœux de bonne réussite dans son entreprise.



QUESTIONNAIRE CADRE DE VIE-AMÉNAGEMENT

Dans le prolongement de l'étude urbaine menée depuis 2020 sur les axes de développement de la commune, un questionnaire sur les aménagements réalisés ou souhaitables a été distribué en octobre et novembre. Nous vous présentons les principaux résultats ci-dessous.

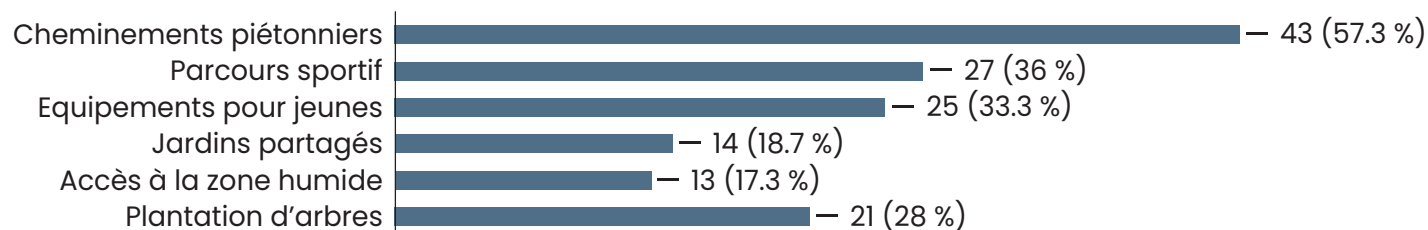
Participation :

Environ 20 % des foyers de la commune ont complété le questionnaire (87 réponses sur 432), soit un taux de réponses tout à fait encourageant. Sans surprise, les réponses viennent très majoritairement de personnes résidant depuis plus de 10 ans sur la commune, dont un peu plus de la moitié habitent le secteur des Granits, et environ 45% sont âgées de plus de 60 ans. Parmi les raisons qui les ont attirées sur la commune figurent principalement la proximité de Dinan, l'environnement naturel et la facilité d'accès aux zones commerciales.

Parc de la Grande lande :

86 % des personnes ayant répondu au questionnaire affirment connaître ce parc, ouvert en avril dernier. Parmi les aménagements qu'ils souhaiteraient y voir réaliser, viennent en tête des cheminements piétonniers accessibles à tous, suivis de parcours sportifs et d'équipements pour les jeunes (réponses multiples possibles).

75 réponses



Liaisons piétonnes :

Plus de 75 % des répondants disent utiliser la liaison piétonne entre la rue des Granits et la mairie, réalisée en 2021, majoritairement pour la promenade.

Parmi les améliorations souhaitées pour les voies piétonnes, figurent leur prolongement en direction de Dinan, la réalisation d'autres cheminements piétonniers et la sécurisation des voies existantes.

Équipements communaux :

Les personnes ayant répondu sont globalement satisfaites des équipements communaux (mairie, salle polyvalente, Poste, école, église). Les améliorations souhaitées portent notamment sur le terrain de foot et le terrain de tennis, ainsi que sur la réalisation d'espaces pour les jeunes ados et l'installation de bancs à différents endroits de la commune.

S'agissant de la question du déplacement éventuel de la mairie vers le secteur des Granits, les avis sont très partagés, puisqu'environ 40 % se prononcent pour le déplacement, 40 % contre, et 20 % n'ont pas d'avis.



Vie économique :

Les commerces de proximité présents sur la commune semblent bien fréquentés, puisque 47 % des répondants affirment les fréquenter régulièrement, 43 % occasionnellement, et seulement 9 % jamais.

Parmi les nouveaux commerces souhaités sur la commune, une boulangerie serait largement plébiscitée, ainsi qu'un commerce de produits frais. Plusieurs personnes regrettent par ailleurs l'absence du secteur paramédical sur la commune.

Vie associative :

Les personnes ayant répondu au questionnaire semblent bien connaître les diverses activités associatives présentes sur la commune (à plus de 81 %). Là aussi, certains souhaiteraient voir développer des activités pour les jeunes, ainsi que la randonnée.

A la question sur la participation citoyenne à la réflexion sur les aménagements futurs, les sentiers de randonnée figurent en tête des préoccupations, suivies de la formation aux « gestes qui sauvent » et l'aménagement du Parc de la Grande lande :

58 réponses



Nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Celles qui souhaiteraient encore le compléter peuvent toujours le faire en allant sur le site de la commune (www.lehingle.fr, rubrique Etude urbaine / Consulter / Questionnaire).



LA MAISON DU DÉPARTEMENT DE DINAN

Missions :

La Maison du Département de Dinan (220 agents) est une direction du Département dont le secteur d'intervention couvre le territoire de Dinan Agglomération et les communes costarmoricaines de la Communauté de Communes de la Côtes d'Émeraude.

Sa mission est de mettre en œuvre les politiques départementales dans les domaines du social (enfance, action sociale, insertion socio-professionnelle, personnes âgées et handicapées, protection maternelle et infantile), des infrastructures (routes, ouvrages d'art, bâtiments, voies vertes), de l'éducation (collèges) et du développement territorial et social (contrats de territoire, emplois associatifs, sport, jeunesse, partenariats...)

Service gratuit ouvert à tous. À côté de chez vous.

Lieu d'accueil : 2, Place René Pleven – 22100 DINAN

LA POSTE

À La Poste de LE HINGLE, j'ai des solutions pour me simplifier la vie

- Dépôt de colis et lettres recommandées
- Affranchissement de courriers et colis
- Opérations financières (virement/retrait/dépôt)
- Produits et services de téléphonie mobile
- Solutions d'assurances de biens et de personnes (auto/maison/santé/prévoyance)
- Services aux seniors avec le bouquet de services « Veiller sur mes parents »

En tant que professionnel, j'ai accès à une gamme de produits et de prestations ciblées et personnalisées : affranchissement du courrier, enveloppes Prêt-à-Poster, Chronopost, timbres, emballages colis...

HORAIRES D'OUVERTURE :

- lundi : 09:00-12:00, 14:00-16:30
- mardi : 09:00-12:00, 14:00-16:30
- mercredi : Fermé
- jeudi : 09:00-12:00, 14:00-16:30
- vendredi : 09:00-12:00, 14:00-16:30
- samedi : 09:00-12:00

Nos services en ligne

- **laposte.fr***
- **3631** Service gratuit + prix appel pour les particuliers
- **3634** Service gratuit + prix appel pour les professionnels
- **3639** Service 0,15 €/min + prix appel labanquepostale.fr
- **0 805 305 044** Service et appel gratuit La Poste Mobile

*Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS PARIS - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS CEDEX 15.

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 585 350 218 euros.

Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres 75275 PARIS CEDEX 06

RCS Paris 421 100 645 - Code APE 6419Z-intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 023 424.



LA POSTE

ÉCOWATT



En hiver, la consommation d'électricité est importante.

Pour sécuriser l'approvisionnement de tous les Français en électricité et éviter les coupures, les entreprises, les collectivités et les citoyens sont encouragés à s'informer sur la situation du réseau électrique et à appliquer les bons gestes au bon moment.

C'est facile avec Écowatt !

Durant les pics de consommation, en hiver, le plus efficace est d'agir sur le chauffage, l'éclairage et l'utilisation des appareils électroménagers, en baissant ou en décalant sa consommation lorsque c'est possible :

- **Signal vert** : Consommation normale
- **Signal orange** : Système électrique tendu. Les éco-gestes citoyens sont les bienvenus.
- **Signal rouge** : Système électrique très tendu. Les coupures sont inévitables si nous ne baissions pas notre consommation. C'est le moment d'adopter les éco-gestes.

Tous les éco-gestes :

Agir sur son chauffage :

- Lorsque vous quitter votre logement, baissez le chauffage.
- Réduisez le chauffage de quelques degrés.
- Dans les lieux d'accueil, activez la fermeture automatique des portes pour ne pas perdre de chaleur.
- Préchauffez vos locaux le matin avant 8h pour réduire ensuite la température entre 8h et 13h.
- Si vous disposez d'un logement chauffé à la fois à l'électricité et au bois, n'utilisez que votre poêle, insert ou cheminée.
- En hiver, fermez vos volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence pour limiter les déperditions de chaleur.

Consommer au meilleur moment :

- Produire l'eau chaude avec le chauffe-eau pendant les heures creuses.
- Décaler certains usages domestiques en dehors des plages horaires 8h-13h et 18h-20h.
- Rechargez les véhicules électriques pendant les heures creuses.

Économiser l'énergie :

- Baisser la température du chauffage à 19°C.
- Généraliser l'éclairage LED.
- Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- Réduire l'utilisation de l'eau chaude.
- Limiter la température de la production d'eau chaude.





HABITAT-LOGEMENT : ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Vous avez un projet d'achat, de construction ou de rénovation ?

Bénéficiez des conseils neutres et gratuits pour vos travaux de rénovation énergétique :

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude).
- Construction.
- Énergies renouvelables.
- Analyse des devis.

N'hésitez pas à prendre contact ou un rendez-vous avec un conseiller à l'Espace Conseil France Rénov'.

L'Espace France Rénov' de Dinan Agglomération est financé par l'ADEME et la Région Bretagne.

Accueil : DINAN AGGLOMÉRATION – ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h

8 boulevard Simone Veil
22100 DINAN
Tél : 02 96 87 42 44



LOTISSEMENTS

Dans le lotissement du Four, 3 maisons sont maintenant habitées, 3 le seront d'ici 2 à 3 mois, la dernière maison sera construite en 2023.

Il reste les travaux de la phase définitive à effectuer au printemps : voirie, éclairage public, espaces verts.

Dans le lotissement du Bois Fleuri, les travaux de constructions ont démarré pour 7 maisons. Les autres lots seront construits courant 2023.



VOIRIE

L'enrobé de la Voie Romaine du rond-point des Lauriers jusqu'au stade a été refait au printemps, pour moitié avec la commune de Trévron. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EVEN. Dinan Agglomération s'est chargé de réaliser un point sur diverses routes de la commune.

ÉCOLE – CANTINE

Suite à l'étude acoustique réalisée en 2021, nous avons fait les travaux nécessaires aux dernières vacances scolaires à savoir :

- Un faux plafond phonique.
- Un sol également phonique de type flotex.

Il nous restera en début d'année 2023, le mobilier à remplacer à savoir les tables et chaises qui doivent dater de la construction de la cantine.

Nous avons un retour des enfants très positif. La pause du repas se déroule dans un environnement plus feutré et chaleureux. Le personnel partage aussi ce point de vue. Leur confort de travail a été amélioré suite à ces différents changements.

La pelouse de l'école n'a pas supporté les grosses chaleurs du printemps et de l'été. Nous avons dû la refaire début septembre avec le concours de l'entreprise Nature et Paysages.

Nous avons également procédé au remplacement de la grande balançoire qui présentait des signes de fatigue. Cet équipement sera mis à la disposition des enfants en janvier.





SALLE DES FÊTES

Après des années de procédures entre experts et assurances, le dossier est enfin clôturé, sans que nous connaissions les causes précises et réelles du problème sur notre parquet.

Le Conseil Municipal a fait le choix de le remplacer par un sol PVC pour ne pas risquer d'autres soucis sur le sol de la salle.

Les travaux se feront pendant les vacances de février 2023 par l'entreprise DEGANO.

ATTENTION !

La salle des fêtes sera indisponible pour cause de travaux (réfection du sol) du lundi 13 février au vendredi 3 mars 2023.

CIMETIÈRE

La première phase des travaux, consistant au réaménagement des 2 allées principales, réalisée au printemps 2022 nous donne satisfaction.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la deuxième phase des travaux pour laquelle nous avons obtenu une subvention du Département.

Les travaux consistent à poursuivre la mise en accessibilité du cimetière pour les personnes à mobilité réduite et améliorer l'environnement.

L'ensemble des allées sera réaménagé, sauf l'allée côté parking, qui est pratiquement inoccupée.

Montant des travaux prévus en 2023 : 51 823.20 € TTC.
Subvention obtenue à hauteur de 50 % des travaux HT.



MODIFICATION du P.L.U.I.H.

La deuxième modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et habitat est en phase de finalisation et devrait être adoptée par le conseil communautaire fin janvier 2023.

La réflexion sur le lancement d'une troisième modification simplifiée est engagée, invitant les communes à faire remonter leurs demandes de modification au plus tard le 1^{er} mars 2023. Vous pouvez ainsi, nous faire part de vos souhaits avant le 15 février 2023 afin que nous puissions examiner vos demandes et les transmettre dans le délai à Dinan Agglomération.

ÉTUDE URBAINE : PHASE OPÉRATIONNELLE

Le Conseil Municipal, après avoir validé les orientations générales du plan d'action, a arrêté la première partie de la phase opérationnelle sur les trois prochaines années.

Les secteurs retenus concernent : la rue des Granits à partir de la salle polyvalente avec matérialisation de l'entrée de l'agglomération, le carrefour de la Poste et la rue Jean-Baptiste Brault à partir de la rue des Écoliers vers la Poste.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a décidé de se faire accompagner par un cabinet de maîtrise d'œuvre. Une consultation a été lancée le 14 octobre et trois entreprises ont répondu. La mission demandée porte sur la concrétisation des préconisations de l'étude urbaine et notamment sur l'intégration des enjeux de mobilité douces, réduction des vitesses, desserte des commerces, amélioration paysagère et signalétique.

Le marché comporte deux tranches :

- Une tranche ferme avec réalisation d'esquisses, avant-projet et réunions publiques.
- Une tranche optionnelle comprenant notamment les études d'exécution des travaux, la consultation d'entreprises, le suivi des travaux et leur réception.

Après analyse des offres, le Conseil Municipal dans sa séance du 2 décembre 2022 a attribué le marché au cabinet P.L.C.E. (Pascal LEFFONDRE conseils et études) de Dinan, pour un montant de 7525 € HT.

CONVENTION E.P.F. BRETAGNE (Établissement Public Foncier de Bretagne)

L'E.P.F. Bretagne, (établissement public d'État) a pour mission d'assister les collectivités publiques sur les volets fonciers de leurs projets d'aménagement, en matière d'ingénierie (expertise et conseil), d'acquisition, de portage foncier.

Il est habilité, à procéder, pour le compte des collectivités territoriales, à toutes acquisitions et procédures foncières, opérations immobilières, études et travaux de nature à faciliter l'aménagement. L'E.P.F. Bretagne, qui a financé une partie importante de l'étude urbaine, a passé une convention avec la commune afin de l'aider à mettre en place le plan d'action arrêté dans l'étude.

Pour ce faire, cet établissement, à titre de portage foncier (portage non rémunéré) vient d'acquérir pour le compte de la commune les parcelles suivantes :

- Terrain près de la Poste, d'une superficie de 500 m², viabilisé, appartenant à M. et Mme PETITBON.
- Terrains situés à l'est de la maison de retraite, d'une superficie de 2435 m² dont 767 m² boisés et 215 m² d'accès avec servitudes soit 1453 m² destinés à la construction.

Ces terrains non viabilisés, propriété de l'indivision LEVAVASSEUR, ont fait l'objet d'un droit de préemption par l'E.P.F. Bretagne au titre de la stratégie foncière définie dans l'étude urbaine. Dans le cadre de cette procédure, les terrains ont été évalués par le service des domaines (service de l'État).

La commune comme le droit l'y autorise, a proposé une augmentation de 10 %, laquelle a été acceptée par l'E.P.F. Bretagne.

L'exercice du droit de préemption est de la compétence de Dinan Agglomération. Pour autant il n'est exercé qu'après avis de la commune ou directement dans le cadre des réglementations en vigueur.

Il est également exercé lorsque les projets de constructions ou de lotissements ne respectent pas la densité de logements prescrits dans les opérations d'aménagement des zones constructibles.

La commune de Le Hinglé se doit de respecter une densité de 17 logements à l'hectare, densité d'ailleurs imposée sur les trois lotissements réalisés ces trois dernières années. Aucun compromis, quel qu'il soit, quel que soit le porteur, ne peut être concrétisé s'il ne respecte pas cette densité et fera dans le cas contraire l'objet d'un droit de préemption. C'est dans ce cadre que l'E.P.F. Bretagne est intervenue. Cette action laisse la possibilité aux vendeurs de retirer le bien de la vente, d'accepter la proposition financière ou d'engager une procédure auprès du tribunal administratif.



La rentrée 2022 est arrivée et, avec elle, les projets ont débuté !

Dès la deuxième semaine les plus grands de la classe de CM1-CM2 ont pratiqué la voile sur l'étang de Bétineuc.

Un soleil radieux les a accompagnés mais le vent a attendu les derniers jours pour souffler.

Le projet artistique autour de la Mosaïque d'Odorico a commencé par de belles visites sur les pas du mosaïste : les plus jeunes (maternelle et CP) se sont rendus à Rennes pour une journée trépidante à la découverte des mosaïques.

Les CE1-CE2 et CM1-CM2 sont allés à Dinard suivre un parcours élaboré par une guide conférencière. La tête remplie de ces couleurs, les élèves posent en classe sur le papier les premiers traits de la mosaïque qui ornera le mur extérieur de la cantine. Ce projet demandera patience et imagination.



RESTAURATION SCOLAIRE DE LE HINGLÉ

Nouveau partenariat mis en place avec les jardins de Cocagne.

Actuellement c'est environ 8750 repas par an qui sont servis aux écoliers hingléziens.

La loi EGALIM, loi issue des États généraux de l'alimentation, impose aux cantines collectives 50% de produits de qualité et durables dont 20% issus de l'agriculture bio et oblige la confection une fois par semaine d'un repas végétarien, tout en luttant contre le gaspillage.

Sabrina DESNOS en charge de la cuisine a dû s'adapter à ses dispositions réglementaires en proposant des menus en adéquation.

En lien avec les élus, elle cherche à privilégier les circuits courts. C'est ainsi que vient de naître un partenariat avec Les Jardins de Cocagne basés à Dinan-Léhon.

En effet, ces derniers ont interrogé Dinan Agglomération, dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), sur l'opportunité d'élargir leur production en direction des petites collectivités.

Depuis le mois d'octobre, chaque semaine, Les Amis du jardin adressent à notre cuisinière la liste des légumes qui seront disponibles. Ils sont récoltés le lundi, livrés le mardi matin, selon les quantités commandées, ajustées au besoin, en fonction des menus élaborés préalablement par Sabrina.

Toujours dans le cadre du PAT, elle a bénéficié, comme l'ensemble des cuisiniers-ères de notre territoire, de formations ainsi que d'animations sur l'alimentation afin de sensibiliser les enfants et les familles à une consommation saine, équilibrée et locale.

Parallèlement à ces changements de pratique de consommation, elle assure la transmission du suivi des denrées alimentaires auprès du service compétent de Dinan Agglomération.

Chaque année, une restitution permet de visualiser la situation agricole et alimentaire du territoire et les résultats des restaurants scolaires des écoles primaires sont transmis aux communes. Leur présentation au conseil municipal est un moment précieux qui permet de situer notre cantine.

Les résultats constatés sont encourageants. Ils valident l'efficacité du travail engagé par notre cuisinière et saluent son implication à mieux appréhender l'évolution du système alimentaire.



De gauche à droite : Valérie Désert, Sophie Debruyne, Sabrina Desnos, Martine Esnault.



Menu de Noël



LE PEUPLE DES CARRIÈRES

En 2022, les membres du Peuple des Carrières ont pu organiser leurs réunions de travail de façon régulière afin de finaliser les projets en cours.

Trois moments privilégiés ont ponctué cette année 2022 :

- Le dimanche 20 mars, sortie de la plaquette prévue pour accompagner le parcours d'interprétation du patrimoine « Sous nos pas le granit ». Celle-ci imprimée à 3000 exemplaires, est disponible dans les commerces de Le Hinglé, à la mairie, auprès des membres du PDC et dans de nombreux lieux du territoire.

Nous avons proposé 3 parcours sur la commune sachant que nous avons la chance d'un choix multiple de circuits tous aussi agréables les uns que les autres. Suivant les retours que pourraient apporter les marcheurs qui ont emprunté les chemins, nous réfléchirons à des améliorations éventuelles.

Merci au groupe GHAMES qui a animé l'apéritif au retour de la marche.

- Le dimanche 26 juin, visite du PNR (Parc Naturel Régional dont la création est prévue tout début 2024). Beaucoup de monde pour cette sortie sur le terrain qui s'est terminée par un apéro concert agrémenté par les chansons de mer du groupe Vire Au Guindeau.

- Le dimanche 9 octobre, nous avons participé à la première fête des Patrimoines du Parc à l'Abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer. L'exposition « Du granit et des hommes » a connu un beau succès et un gros passage de visiteurs, de personnes très intéressées.

Les projets retenus pour 2023 :

- L'exposition « Du granit et des hommes » ira à Brusvily les 26, 27 et 28 janvier. Les responsables de la bibliothèque prévoient des animations : conférence, lectures...
- Le travail de toponymie démarré va se poursuivre.
- Nous avons prévu mettre en place un atelier d'écriture autour de la fabuleuse histoire de La Pyrie.
- Nous allons poursuivre nos propositions de marches accompagnées à partir du printemps, une fois par mois semblerait un bon rythme.
- Nous participons aux réunions de la commission des Patrimoines du PARC ainsi qu'aux projets mis en place.
- Au cours de notre travail de collectages de témoignages nous avons peu ou pas assez en tout cas écouté les femmes, nous essaierons d'aller vers elles si elles le souhaitent.

Si vous avez envie de rejoindre les membres du Peuple des Carrières, sachez que vous serez accueillis à bras ouverts. Nous nous réunissons en principe le mardi de 9h30 à 12h, suivant nos besoins, une fois par semaine ou 2 fois par mois.

Merci à ceux qui nous apporteront des suggestions nouvelles.

Nous vous souhaitons à toutes et tous nos vœux les meilleurs pour 2023.

Pour le Peuple des Carrières, Jacqueline Besrets





A.P.E.

Un bureau renouvelé : continuité et nouveaux défis !

L'Association des Parents d'Élèves de l'école des Granits poursuit son dynamisme afin de financer les projets pédagogiques des 90 élèves et de créer de la convivialité entre les parents d'élèves.

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été renouvelé. Le leitmotiv de la nouvelle équipe pour cette première année est de poursuivre et d'enrichir les différentes actions mises en place par l'ancien bureau et de développer la communication avec les parents et l'équipe pédagogique.

L'objectif de l'APE est d'apporter du soutien matériel, logistique et financier pour que les élèves puissent réaliser de nombreux projets tout au long de l'année : piscine, cinéma, activités sportives et culturelles... Plus que jamais cette année, la charge financière que représente le transport des enfants sera un poste important. L'APE se lance donc le défi de trouver de nouveaux leviers pour contribuer au financement par diverses actions et manifestations.

L'investissement de l'ensemble des parents est nécessaire au fonctionnement de l'APE. Tout le monde est le bienvenu pour aider et apporter des idées. Au-delà du bénévolat, il s'agit aussi de s'impliquer dans la vie de l'école et de créer du lien tout en profitant de beaux moments de convivialité.

Programme des actions à venir :

- 19 janvier : photos de classe
- Février : vente de brioches
- Mars : repas à thème
- Juin : kermesse

Composition du nouveau bureau :

Julie Thomas : Présidente
Emilie Josselin : Vice-Présidente
Aurélie Desportes : Trésorière
Aude Carissan : Secrétaire



C.I.E.C.A.P.D. CLUB DE GYM

Cette année, le club de gym de Le Hinglé compte déjà 65 adhérents(e)s. Nous proposons l'accès à trois cours :

- Pilates le lundi de 19h à 20h : le cours de pilates est une méthode de gymnastique douce basé sur la respiration, permettant de travailler les muscles profonds du dos notamment.
- Gym fitness le mercredi et le jeudi de 19h à 20h : les deux intervenantes proposent des séances variées de cardio et renforcement musculaire en fonction aussi des attentes des adhérent(e)s.

Une ambiance conviviale et dans la bonne humeur permettent à nos deux animatrices diplômées et à l'écoute de proposer des cours de qualité accessibles à tous. Les différents cours remportent d'ailleurs un franc succès.

Vous pouvez également suivre nos actualités sur notre page Facebook @GymLeHingle.

Contact : gym.lehingle@gmail.com

Amandine, Sabrina (co-présidentes) et les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2023.





C.H.A.C.

Dès le mois de septembre, les ateliers du C.H.A.C. ont recommencé une « vie normale ».

Les réunions sont toujours des moments de rencontre et de convivialité très appréciés des adhérents des divers ateliers :

- Art floral : un vendredi par mois (14h et 16h).
- Chorale Méli-Mélody : le jeudi soir (20h15-22h).
- Loisirs créatifs : le lundi (14h-17h30).
- Poterie : le mardi (18h-20h).
- Scrabble : le jeudi (14h-16h).
- Veillées musicales : le lundi (15h-18h).

Cette année, le C.H.A.C. a pu organiser quelques manifestations :

- Le 15 mai notre Marche chantée gourmande fut bien appréciée.
- Le 15 octobre, un concert animé par le duo local Zic et Black Duck n'a vu qu'un nombre de participants trop faible, dommage, c'était une soirée très sympathique !
- Le samedi 17 décembre à 16h, la chorale Méli-Mélody s'est produite en concert à l'église de Le Hinglé.
- Nous avons également participé, au mois de mars à l'aide aux Ukrainiens pour un montant de 160 €.

En 2023, nous prévoyons :

- Le dimanche 8 janvier, la galette des rois des adhérents.
- Le samedi 4 février, une soirée théâtre avec La Jeune Compagnie.
- Courant mars, un concert a destination d'un public plus jeune !
- Le dimanche 14 mai, notre traditionnelle Marche chantée gourmande.

Le C.H.A.C. est toujours ouvert à la création de nouveaux ateliers, sachant que tous nos animateurs sont des bénévoles. Si l'envie vous en prend, n'hésitez pas à nous contacter (02 96 83 53 40 ou 02 96 83 58 55).

Espérant vous voir nombreux à nos diverses manifestations, au nom du C.H.A.C., je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.



LES AMIS DES GRANITS

L'association Les Amis des granits a retrouvé son rythme de croisière. Une vingtaine d'adhérents est venue rejoindre notre effectif.

Nos rendez-vous mensuels du deuxième mardi à la salle polyvalente se finissent par un goûter à thème.

L'année 2022 a été riche en événements :

La traditionnelle journée grillade, attendue de tous.

Nous avons organisé une sortie à la ferme de la Michaudière à Bagnolles-de-l'Orne qui a connu un vif succès.

Une soirée théâtre a été interprétée à guichet fermé.

Afin de satisfaire tout le monde, une autre représentation aura lieu le dimanche 22 janvier 2023 à 15h.

Le bureau remercie chaleureusement tous les comédiens hingléziens qui se sont investis durant toute l'année pour captiver les spectateurs.

Le repas de Noël a clôturé notre année associative.

L'assemblée générale aura lieu le 10 janvier 2023 lors de la réunion mensuelle à 13h30.

De nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.

Le bureau des Amis des granits vous souhaite une bonne et belle année 2023.



COMITÉ DES FÊTES

Après une année 2022 assez calme pour le comité des fêtes, nous vous proposons de nous retrouver le mardi 10 janvier 2023 pour notre assemblée générale qui aura lieu aux foyers des associations à côté de la mairie à 20h30.

Venez nombreux pour apporter des idées nouvelles qui animeront joyeusement Le Hinglé.

Pour les fêtes, avec l'aide de la mairie nous avons remis des sapins sur la commune pour égayer les rues. Nous vous rappelons que chacun peut y amener sa touche personnelle pour les décorer.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.



NOS LIMITES

Déjà 2 ans que l'association sportive Nos limites a vu le jour. Notre groupe de coureurs prend toujours autant de plaisir à se retrouver lors des entraînements et à participer aux courses.

Plusieurs déplacements ont été organisés au cours de cette année, sur les épreuves de la région, mais également sur des épreuves de renom comme le Grand Raid des Pyrénées et le Grand Trail d'Auvergne. Bravo à nos coureurs pour leurs beaux résultats !

De plus, chaque mois, un entraînement spécifique joëlette avec Noah est également organisé afin de peaufiner la préparation du groupe qui accompagnera notre jeune champion sur la mythique Diagonale des Fous au mois d'octobre à la Réunion (100 km et 5000 m D+).

En guise de dernière répétition, un déplacement sur la Maxi-Race d'Annecy (45 km) est prévu fin mai pour l'ensemble du groupe.

Côté manifestations, nous renouvelons le samedi 13 mai notre traditionnel repas à emporter et le dimanche 18 décembre nous avons organisé la 5^{ème} édition de la Corrida des Granitiers avec une nouveauté de taille cette année : l'organisation du championnat de France de joëlettes !

Suivez notre actualité sur nos pages Facebook :

@Nos limites, @Corrida des Granitiers - Le Hinglé, @Noah Diag de Ouf 2023 ainsi que sur notre site internet www.nos limites.fr

L'équipe Nos limites vous souhaite une excellente année 2023.



TEAM PAYS DE DINAN-GUINEFORT

Le Team Pays de Dinan-Guinefort s'axe sur le savoir de ses éducateurs pour former les jeunes cyclistes à partir de 5 ans jusqu'à 18 ans.

Notre école de cyclisme labellisée École Française de Cyclisme a terminé 3^{ème} du Trophée des Côtes d'Armor et, pour la première fois de son histoire, elle a participé au Trophée de France des Jeunes Cyclistes qui s'est déroulé sur 3 jours à Grand-Champ dans le Morbihan.

Nos jeunes ont ramené le Trophée d'Or décerné aux 10 premières équipes sur 48.



Trois jeunes de nos Féminines, Enora Martin en poussine, Zoé Bihan en Minimes et Léa Mailly en cadettes ont ramené le maillot de Championne de Bretagne.

L'épreuve cycliste du 25 septembre a été un succès avec la présence du Champion de France sur la commune.

Rendez-vous le dimanche 24 septembre 2023 pour une épreuve fédérale Juniors (17-18 ans) qui sillonnera les routes de l'agglomération. Épreuve unique en France ce jour-là avec en attente sur le circuit hinglézien des épreuves jeunes.

Nicolas Colombel, Président

TAROT DU GUINEFORT

Le club de tarot du Guinefort a été officialisé en septembre dernier.

Ce club existait déjà depuis une dizaine d'année, mais n'avait jamais déposé ses statuts auprès de la préfecture.

Le but du club est de se réunir pour jouer au tarot dans une ambiance de camaraderie.

Nous nous réunissons pour jouer tous les mercredis de 20h30 à 23h30 à la salle des associations, 3 voie Romaine Le Hinglé (mairie). Nous sommes actuellement 14 à jouer régulièrement et nous aimerions étoffer notre groupe de quelques joueurs.

Pour tous renseignements : Marc Rousseau - Tél : 06 81 84 72 76

Le bureau se compose ainsi :

- Président : Marc ROUSSEAU
- Vice-Président : Gérard SAUNEUF
- Secrétaire : Marie-Line HOUITTE
- Trésorier : Jean-Charles LUCAS
- 5 membres : Catherine GABORIAU, Colette GABORIAU, Alain LEBRETON, Joël LETESTU, Loïc PERQUIS.

Tarot du Guinefort : 3, voie Romaine - 22100 Le Hinglé - Mail : tarotduguinefort@gmail.com



FOOTBALL CLUB LE HINGLÉ-TRÉVRON

Le football club Le Hinglé-Trévron (F.C.H.T.) compte pour la saison 2022-2023, 42 licenciés pour 2 équipes qui évoluent en D3 et D4, sous la présidence de Bruno Serinet.

Les entraînements sont encadrés par l'entraîneur principal et coach de l'équipe A, Jérôme Bellebon, qui sera remplacé à partir du 4 janvier par Julien Martin.

Nous le remercions pour son implication et lui souhaitons une belle continuation.

Le F.C.H.T. organise la traditionnelle galette des rois le 15 janvier, un repas à emporter le 1^{er} avril, un concours de palet le 27 mai, un vide grenier le 29 mai et un concours de pétanque le 5 août.

Les membres du bureau et les joueurs remercient chaleureusement ses fidèles sponsors, supporters, bénévoles et vous souhaitent une belle année 2023.





15 QUESTIONS AUX ENTREPRISES DE LE HINGLÉ

Nous vous proposons de faire connaissance avec Amandine BERT, photographe culinaire.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le métier de photographe culinaire ?

C'est une spécialité de la photographie mettant en valeur des aliments, des recettes de cuisine et des savoirs-faire.

Sa fonction est de donner envie de consommer dans l'assiette. Il répond aussi aux besoins de communication des professionnels (restaurateurs, marques agro-alimentaires, presse et éditions culinaires...) au travers de photos produits, photos reportage. Quand je veux créer une photo pour un client, je me dois de m'immerger dans son univers.

Actuellement, quelle est votre activité ?

Parallèlement à ce travail, j'ai créé un e-magazine culinaire pour les personnes qui souhaitent s'engager vers une alimentation plus durable, pour les aider à mieux manger avec des recettes de saison simples et variées, ainsi que de nombreux conseils du quotidien. Je propose 1 Numéro par saison (possibilité d'un abonnement annuel ou d'acquisition numéro par numéro), tous transmis au format PDF (pas d'édition papier pour le moment). Je parle à la fois de provenance des produits et de réduction des déchets notamment. Je suis en train de boucler le numéro 2 qui se compose de 90 pages comme le précédent.

Depuis combien de temps avez-vous débuté cette activité ?

Je viens de créer ma société en novembre 2022, avec une pré-vente de magazines réalisée via une campagne de financement participatif. Pour le lancement, et encore aujourd'hui je me fais accompagner par une photographe culinaire d'expérience.

Peut-on vivre correctement de cette activité ?

Je ne suis pas inquiète sur la viabilité de ma société. J'appartiens d'ailleurs à 2 réseaux de photographes culinaires.

D'où venez-vous ?

Je suis originaire de la région Rhône-Alpes, d'une petite commune qui s'appelle Neulise dans la Loire (42).

Que faisiez-vous avant ? Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai fait mes études à Brest. De formation initiale, ingénieure en agro-alimentaire, j'ai effectué mon stage de fin d'études auprès du groupe ROULLIER. Jusqu'en mai 2022, j'ai eu plusieurs expériences professionnelles très enrichissantes sur des fonctions de commerce et marketing.

Pourquoi avoir choisi ce nouveau secteur d'activité ?

C'est mon histoire personnelle. J'ai appris la cuisine dès mon plus jeune âge, j'ai toujours adoré cela. Quant à la photo, c'est une passion que je développe depuis mes 18 ans, lorsque j'ai obtenu mon premier reflex. Depuis, j'ai suivi plusieurs formations pour me professionnaliser dans ces domaines... Je n'ai aucun regret. Dans ce nouveau métier, je n'ai jamais été aussi épanouie au quotidien, même avec du stress, notamment lors de l'échéance du bouclage des e-magazines.

Quels sont vos projets et envies de développement ?

Mon souhait est de mettre en place des ateliers culinaires en présentiel et mon rêve est d'organiser des week-ends d'excursions culinaires. Relayée dans la presse, invitée sur France Bleu Armorique dans l'émission Côté Saveur de 50', je suis confiante.

J'ai également rencontré le service économique de Dinan Agglomération ainsi que le service en charge du P.A.T. (Plan Alimentaire Territorial).





Votre clientèle est-elle locale, régionale, passagère ?

Ma clientèle professionnelle ou de particuliers n'est pas limitée géographiquement. Elle peut être locale mais aussi sur toute la France, je n'ai pas de limites...

Pourquoi Le Hinglé ?

Mon conjoint est breton, originaire du territoire. Nous avons donc acheté un bien sur Le Hinglé en 2017. Depuis, la famille s'est agrandie avec l'arrivée de notre petit garçon.

Quelles sont les relations que vous entretenez avec les autres professionnels de la commune ?

Je souhaite développer d'excellentes relations avec chacun. Je compte les rencontrer, comme ce producteur de jus de pommes qui a implanté un verger sur la commune et va prochainement y transférer sa production.

Avez-vous une passion ?

Mon métier croisant la photo et la cuisine, j'aime découvrir les marchés locaux, trouver des bons produits et échanger avec les producteurs. Ma démarche est bienveillante et sans jugement, consciente des problématiques et des enjeux de chacun. Je projette d'organiser des ateliers localement et surtout proposer de faire vivre une expérience unique aux participants, dans un lieu adapté (cuisine accessible et agréable). Je suis en recherche de lieux qui puissent les accueillir.

Une question à la mairie ?

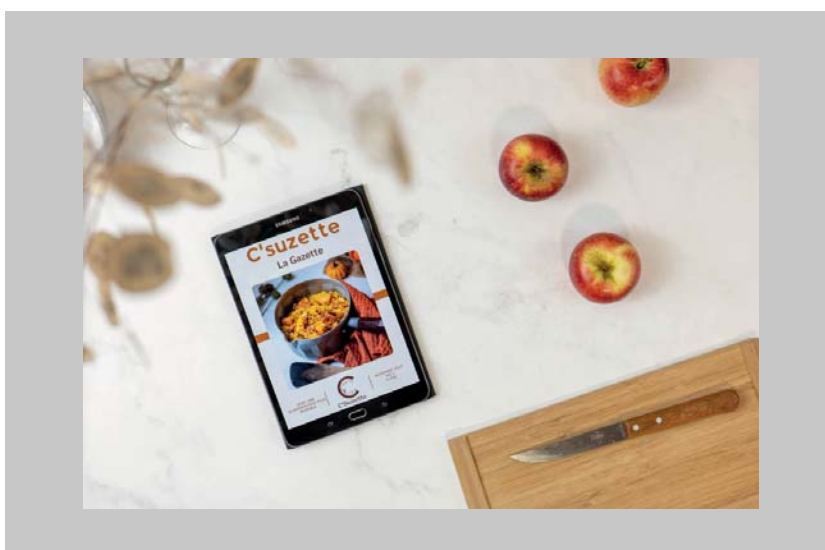
Aucune question actuellement.

Votre coup de gueule ?

Aucun non plus.

Votre coup de cœur ?

J'ai toujours vécu à la campagne. Nous nous plaisons au Vieux Bourg, quartier à l'atmosphère intimiste. On s'y sent bien. Je ne changerai pas de quartier même au sein de la commune ou alors il faudrait emmener les voisins...





Agenda

JANVIER

SAMEDI 7

Voeux du Maire

18h30 - Salle polyvalente

DIMANCHE 8

Galette des Rois

C.H.A.C.

DIMANCHE 15

Galette des Rois à Trévron

F.C. Le Hinglé-Trévron

DIMANCHE 22

Théâtre

Amis des granits

FÉVRIER

SAMEDI 4

Théâtre

C.H.A.C.

AVRIL

SAMEDI 1

Repas à emporter

F.C. Le Hinglé-Trévron

MAI

SAMEDI 13

Repas à emporter au foyer

Nos Limites

DIMANCHE 14

Marche chantée

C.H.A.C.

SAMEDI 27

Concours de palets

F.C. Le Hinglé-Trévron

LUNDI 29

Vide grenier

F.C. Le Hinglé-Trévron

JUIN

VENDREDI 9

Assemblée générale

F.C. Le Hinglé-Trévron

AOÛT

SAMEDI 5

Concours de pétanque

F.C. Le Hinglé-Trévron

SEPTEMBRE

MERCREDI 6

Assemblée générale

Club de tarot

DIMANCHE 24

Ronde du Guinefort

Team Pays Dinan-Guinefort

OCTOBRE

SAMEDI 7

Repas à emporter

F.C. Le Hinglé-Trévron

SAMEDI 21

Repas à emporter

Amis des granits

NOVEMBRE

DIMANCHE 12

Repas du CCAS

Commune

SAMEDI 25

Théâtre

Amis des granits

DÉCEMBRE

SAMEDI 9

Repas

Amicale bouliste Le Hinglé-Bobital

MARDI 12

Repas de Noël

Amis des granits

DIMANCHE 17

Corrida des Granitiers

Nos Limites